

RIBER S.A.

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 3.091.348,96 euros
Siège social : 31, rue Casimir Perier
95873 Bezons Cedex
R.C.S Pontoise 343 006 151
(la « Société »)

RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2016

Chers Associés,

En notre qualité d'Administrateur Provisoire de la Société, désigné es qualités par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Pontoise en date du 15 février 2016, avec pour mission notamment de « *disposer, gérer et administrer la Société* », nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire afin de soumettre à votre approbation les résolutions suivantes :

ORDRE DU JOUR :

- Nomination de Madame Annie Geoffroy en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Madame Brigitte Dumont ;
- Nomination de Madame Christine Monier en qualité de membre du Conseil de Surveillance ;
- Nomination de Monsieur Antoine Faure en qualité de membre du Conseil de Surveillance ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Nous vous rappelons en effet que suite à la démission de Madame Brigitte Dumont, en date du 4 février 2016, le nombre de membres du Conseil de Surveillance est devenu inférieur au minimum légal. En application de l'article L. 225-78 du Code de commerce : « *Lorsque le nombre des membres du conseil de surveillance est devenu inférieur au minimum légal, le directoire doit convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue de compléter l'effectif du conseil de surveillance* ».

1. PROPOSITION DE NOMINATION DE MADAME ANNIE GEOFFROY EN QUALITÉ DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE, EN REMPLACEMENT DE MADAME BRIGITTE DUMONT

Suite à la démission de Madame Brigitte Dumont, nous vous proposons de décider de nommer Madame Annie Geoffroy, née le 23 juin 1953, à Argenteuil (95), de nationalité française, domiciliée 21, rue d'Edimbourg - 75008 Paris, en qualité de membre du Conseil de Surveillance de la Société, en remplacement de Madame Brigitte Dumont, pour une durée de deux ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant en 2018 sur les comptes du dernier exercice clos.

2. PROPOSITION DE NOMINATION DE MADAME CHRISTINE MONIER ET DE MONSIEUR ANTOINE FAURE EN QUALITÉ DE MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Il nous semble important de renforcer le nombre de membres du Conseil de Surveillance de la Société, afin de s'adjoindre des compétences et un éclairage supplémentaires.

En outre, le fait d'avoir un Conseil de Surveillance, composé de cinq membres au lieu de trois, permettrait de limiter le risque de devoir convoquer dans l'urgence une assemblée générale à l'effet de compléter l'effectif du Conseil de Surveillance dont un ou plusieurs postes seraient devenus vacants, et de privilégier, dans un tel cas, le mécanisme de cooptation plus souple prévu par l'article L. 225-78 du Code de commerce.

En conséquence, nous vous proposons de décider de nommer :

- Madame Christine Monier, née le 3 juillet 1955 à Saint Rémy (71), de nationalité française, domiciliée 31, rue du Bois de la Caille – 69004 Lyon, en qualité de membre du Conseil de Surveillance de la Société, pour une durée de deux ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant en 2018 sur les comptes du dernier exercice clos ;

- Monsieur Antoine Faure, né le 8 février 1941 à Lausanne (Suisse), de nationalité française, domicilié 21 rue Pierre Bourdan – 69500 Bron (Lyon), en qualité de membre du Conseil de Surveillance de la Société, pour une durée de deux ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant en 2018 sur les comptes du dernier exercice clos.

3. POUVOIRS POUR LES FORMALITES

Nous vous proposons de donner tous pouvoirs au porteur d'un original du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire aux fins d'accomplir toutes

formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Nous espérons que ces propositions, recueilleront votre approbation et que vous voterez en faveur des résolutions proposées.

Fait à Paris, le 14 mars 2016

Monsieur Michel Maire
Administrateur Provisoire